




Le bois de Mièlmont – Code 36

SUPERFICIE		COORDONNÉES CENTRALES
	ZCc 2,43 ha	X : 171672
	ZCr 4,38 ha	Y : 132321
	ZD 94,82 ha	

Le bois de Mièlmont, en partie dominé par le château de Mièlmont, au sud de Gembloux et intégré au site Natura 2000 « Vallée de l'Orneau » est une forêt neutrophile à calciphile de chênes pédonculés (*Quercus robur*), d'érables sycomores (*Acer pseudoplatanus*) et de frênes (*Fraxinus excelsior*) dans laquelle des lambeaux de hêtraie neutrophile à calcicole sont dispersés. Des forêts de pentes à scolopendre (*Asplenium scolopendrium*) abritant également la fausse capillaire (*Asplenium trichomanes*) y sont présentes.

Au sein de la chênaie de très larges stations d'ail des ours (*Alium ursinum*) et de mercuriales vivaces (*Mercurialis perennis*) forment un tapis herbacé au printemps. On y observe également le mainthème à deux feuilles (*Maianthemum bifolium*) et le gouet tacheté (*Arum maculatum*), la parisette (*Paris quadrifolia*), ainsi que la laïche glauque (*Carex flacca*) sur certains sentiers pas trop ombragés.

Traversant le site, l'Orneau est bordé par une forêt alluviale hébergeant notamment le polypode vulgaire (*Polypodium vulgare*) et la circée de Paris (*Circaea lutetiana*).

Espèces remarquables

Laïche glauque (<i>Carex flacca</i>)	Parisette (<i>Paris quadrifolia</i>)
Mainthème à deux feuilles (<i>Maianthemum bifolium</i>)	scolopendre (<i>Asplenium scolopendrium</i>)
Dorine à feuilles opposées (<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>)	Polypode vulgaire (<i>Polypodium vulgare</i>)

Espèces végétales présentes sur le site

Acer pseudoplatanus, Aegopodium podagraria, Alium ursinum, Arum maculatum, Asplenium scolopendrium, Asplenium trichomanes, Athyrium filix-femina, Betula pendula, Carex flacca, Carex sylvatica, Carpinus betulus, Circaea lutetiana, Chrysosplenium oppositifolium, Corylus avellana, Euphorbia amygdaloides, Fagus sylvatica, Fraxinus excelsior, Galium aparine, Glechoma hederacea, Hedera helix, Hypericum sp., Juncus effusus, Luzula sylvatica, Maianthemum bifolium, Paris quadrifolia, Polypodium vulgare, Pteridium aquilinum, Quercus robur, Ranunculus ficaria, Ranunculus repens, Ribes uva-crispa, Rubus caesius, Salix caprea, Salix sp., Sambucus nigra, Symphytum officinale, Tilia platyphyllos, Urtica dioica,...

Propositions d'actions

- Gérer et restaurer le site suivant les principes développés dans les actions générales proposées dans l'étude sachant que le statut Natura 2000 implique le respect des objectifs du régime de gestion active défini pour la pelouse, le respect des unités de gestion, des interdictions particulières et autres mesures préventives fixées par l'arrêté de désignation du site. L'établissement d'un plan de gestion adéquat du site doit se faire en collaboration avec les propriétaires ;
- Nettoyer l'Orneau en aval du golf de Falnuée ;

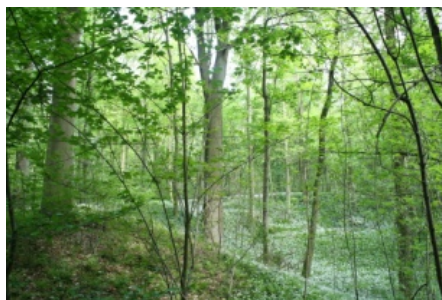
- Maintenir les chemins forestiers ouverts, voire faire reculer les lisières afin d'améliorer l'ensoleillement ; ceux-ci abritent à l'heure actuelle une biodiversité propre aux milieux calcaires ouverts s'étant « réfugiée » dans les zones de lisière ;
- Aménager les plans d'eau du golf de manière plus favorable à la biodiversité tel qu'envisagé dans les principes généraux de l'étude.

Illustrations



© Launoy S.

Figure 134 : Hêtraie à ail des ours (*Alium ursinum*)



© Launoy S.

Figure 135 : Chênaie-charmaie à ail des ours (*Alium ursinum*)



© Launoy S.

Figure 136 : Drève de tilleul à larges feuilles (*Tilia platyphyllos*)



© Launoy S.

Figure 137 : L'Orneau sous le château de Mièlmont



© Launoy S.

Figure 138 : Laïche glauque (*Carex flacca*)